

DECISION N° 2023-112 /MINSEP/IG/DDSHN DU 04 MAI 2023
PORTANT CREATION, ORGANISATION, FONCTIONNEMENT ET CONSTATANT LA
COMPOSITION DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL DE LA 21^{ème} EDITION DU
CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE VOLLEY-BALL FEMININ CAVB "CAMEROUN
2023".

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la loi N° 2018/014 du 11 juillet 2018, portant Organisation et Promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret N°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers, modifié et complété par le décret N°2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/436 du 1er octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret N° 2013/159 du 15 mai 2013 fixant Régime Particulier du Contrôle Administratif des Finances Publiques ;

Vu le décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant Réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N°2018/9387/CAB/IPM du 30 novembre 2018 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des comités et groupes de travail interministériels et ministériels ;

Vu la décision N° 2023-037/MINSEP/CCSORODFSCN/CCICCHICTOV du 25 janvier 2023 portant homologation des résultats de l'Assemblée Générale Elective de la Fédération Camerounaise de Volleyball(FECAVOLLEY) du 20 janvier 2023 ;

Vu la circulaire N°00000006C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finance, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la lettre N° B99/SG/IPR du 31 mars 2023 notifiant au Ministre des Sports et de l'Education Physique le Très Haut Accord du Chef de l'Etat pour l'organisation au Cameroun en Septembre et Octobre 2023, de la 21^{ème} édition de la Coupe d'Afrique Féminine de volleyball ;

Vu l'accord contractuel pour l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations de Volleyball Féminin CAVB 2023, signé en date du 17 mars 2023 entre la Présidente de la Confédération Africaine de Volleyball (CAVB) et le Président de la Fédération Camerounaise de Volley-ball (FECAVOLLEY) ;

Considérant les propositions du Président de la Fédération Camerounaise de Volley-ball ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE:

Article 1^{er}- Il est créé au Ministère des Sports et de l'Education Physique (MINSEP), un Comité d'Organisation Local de la 21^{ème} édition du Championnat d'Afrique des Nations de Volley-ball Féminin CAVB "Cameroun 2023", prévue du 06 au 18 août 2023 à Yaoundé, ci-après désigné le « **Comité** ».

Article 2 - Le **Comité** a pour missions :

- d'élaborer et de mettre en œuvre toutes les stratégies visant à assurer la bonne organisation du Championnat d'Afrique des Nations de Volley-ball Féminin, édition 2023 ;
- de valider les contenus des programmes d'activités proposés par les commissions et de veiller à leur mise en œuvre ;
- d'assurer le suivi de la préparation de la compétition ;
- de procéder à une évaluation de la compétition, assortie de suggestions appropriées pour des améliorations futures.

Article 3.- Le **Comité** est composé de deux (02) commissions et de quatorze (14) sous-commissions, réparties ainsi qu'il suit:

I. LA COMMISSION DE SUPERVISION GENERALE:

Elle supervise l'ensemble des opérations programmées dans le cadre de l'organisation de l'événement et prend toutes les décisions nécessaires pour garantir son bon déroulement.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT : Le Ministre des Sports et de l'Education Physique (MINSEP).

VICE-PRESIDENTS : - Le Secrétaire Général du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
- L'Inspecteur Général des Services /MINSEP ;
- Le Président de la Fédération Camerounaise de Volley-ball (FECAVOLLEY).

RAPPORTEUR : Le Directeur du Développement du Sport de Haut Niveau/MINSEP.

MEMBRES : - Le représentant du MINREX ;
- Le représentant du MINCOM ;
- Le représentant du MINDEF ;
- Le représentant du SED ;
- Le représentant du DGSN ;
- Le représentant de la DGRE ;
- M. NKODO DANG Roger, FECAVOLLEY ;
- M. SALE Charles, FECAVOLLEY ;
- M. MESSI ATANGANA Luc, FECAVOLLEY ;
- Les Conseillers Techniques N°1 et N°2/MINSEP ;
- Les Inspecteurs des Services N°1 et N°2/MINSEP ;
- Les Directeurs et Assimilés/MINSEP ;
- M. TIMBA Majoré Louis, FECAVOLLEY ;
- Le payeur Spécialisé auprès du MINSEP-CONSUE-MINT ;
- Le Contrôleur Financier Central auprès du MINSEP.

II. LA COMMISSION CENTRALE D'ORGANISATION :

- Elle coordonne les activités de la Commission d'Organisation Locale et des quatorze (14) sous-commissions techniques ci-dessous énumérées avant, pendant et après l'événement ;
- Elle rend compte à la Commission de Supervision Générale.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT : Le Président de la Fédération Camerounaise de Volley-ball (FECAVOLLEY).

VICE-PRESIDENT: M. BABA WAME, FECAVOLLEY;

RAPPORTEURS : -M. MVENG Hervé Richard, SD/DDSHN/MINSEP ;
- M. Samuel EYONGETAH MBUAGBAW, SDEEP/DDEP/MINSEP.

MEMBRES : - M. LOBE KELLER Didier, CS/DDSHN/MINSEP ;
- Mme Brigitte DIFFOUCO née WOUADJEU KOUANI, FECAVOLLEY ;
- M. DANDJI SAAH Marc, FECAVOLLEY ;
- M. DILI PALAÏ Clément, FECAVOLLEY ;
- M. EYAH Denis, FECAVOLLEY ;
- M. AHANDA Charles, FECAVOLLEY.

I. LA SOUS-COMMISSION DES FINANCES:

Elle est chargée :

- de suivre le dossier financier de l'événement jusqu'à son aboutissement au Ministère des Finances;
- de mettre les fonds débloqués à la disposition du régisseur de la compétition.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: M. MOUSSA BOUBA, DAG/MINSEP.

VICE-PRESIDENTS: - M. MISSANGO Georges Rémy, SDBMM/DAG/MINSEP;
- M. SAMBA GWANA Joe Archange, FECAVOLLEY.

RAPPORTEURS:- M. NOUMI Stéphane, CSB/SDBMM/MINSEP ;
- Mme BELOMO Thérèse, FECAVOLLEY.

MEMBRES: - M. BOUBA DEMI Muller, FECAVOLLEY ;
- Mme ATSAMA Jeanne Armelle, Cadre/SG/MINSEP ;
- M. BEBEY MOUNDIKI, FECAVOLLEY ;
- M. NDOUMBE MANGWA Patrice, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- Mme NZIKO FOTSO Flore, FECAVOLLEY ;
- Mme NGONO Ameline, Cadre/DEPCO/MINSEP ;
- M. BOGAM MIASSE Jean Claude, Cadre/CF/MINSEP ;
- Mme MATAP FONKWO Suzanne, FECAVOLLEY.

2. LA SOUS-COMMISSION TRANSPORT ET LOGISTIQUE :

Elle est chargée :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un planning de transport pour la compétition ;
- de la gestion du transport des membres des délégations sportives, du Comité d'Organisation Local et d'autres invités avant, pendant et après l'événement.

Elle est composée ainsi qu'il suit:

PRESIDENT: M. MBIMI Thierry, FECAVOLLEY.

VICE-PRESIDENT: M. NJOME NSAKO Gaston, CCEL/DAJ/MINSEP.

RAPPORTEURS: - M. TAISSA Gildas, FECAVOLLEY;
- Mme MVONDO NKOMO Annick Florence, CB/DDSHN/MINSEP.

MEMBRES : - M. Jacques LAMMA, FECAVOLLEY ;
- Mme NGUIRKAÏ Lydie, FECAVOLLEY;
- M. BOMA YISSIBI Louis Marie, FECAVOLLEY ;
- M. NTOLO Orphet, FECAVOLLEY;
- M. MOUKOKO Guy, FECAVOLLEY;
- Mme LONGUE EWENDE Céline, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. MINKREO BIRWE, Cadre/DDSHN/MINSEP;
- Mme ZONGABOUI NGUIARO Prisca, Cadre/DDSHN/MINSEP.

3. LA SOUS-COMMISSION HEBERGEMENT ET RESTAURATION:

Elle est chargée :

- du choix des sites d'hébergement et de leur aménagement aux conditions édictées par le Cahier de Charges de la compétition ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre du planning d'hébergement des délégations sportives, des membres du comité d'organisation et autres invités, 72 heures avant l'arrivée de ceux-ci ;
- de la restauration des membres des délégations sportives, du comité d'organisation et d'autres invités.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: M. DJOLBO Edouard, FECAVOLLEY.

VICE-PRESIDENT: M. DJODA Bernard, SDAPS/DDEP/MINSEP.

RAPPORTEURS: - Mme KANA MABAT Elise, CS/DNSOS/MINSEP ;
- M. BIYAG Antoine, FECAVOLLEY.



- MEMBRES:** - M. GOUADE Jean Francis, CB/DDEP/MINSEP ;
- M. NKA ASSENG Léger, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
 - Mme ESSONO NGA Perrine, FECAVOLLEY ;
 - M. BOUNOUNG MBAYA Beranger, FECAVOLLEY ;
 - M. AMADOU PALAÏ Janvier, FECAVOLLEY ;
 - M. DJOMIA, FECAVOLLEY ;
 - Mme KWIN YEMY Nadine Aurélie, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
 - Mme TAGAKOU Edith, FECAVOLLEY.

4. LA SOUS-COMMISSION MOBILISATION ET VOLONTARIAT :

Elle est chargée :

- de mobiliser toutes les personnes volontaires et bénévoles, souhaitant accompagner l'évènement;
- de prendre des mesures en vue de garantir l'affluence du public sur les gradins tout au long de la compétition.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: M. EBOKO MEKINDA, DRSEP/CE.

VICE-PRESIDENTS: - M. TABI FORSUH Anthony Floribert, IPA2/IP/MINSEP ;
- M. BYEM ASSANDJE Théodore, SDSOS/DNSOS/MINSEP.

RAPPORTEURS: - M. MBARGA Christian, CB/DDSHN/MINSEP ;
- Mme NGO BATANG Dona, CEA/CELSUI/MINSEP ;
- M. ETOUNDI Serge Alain, FECAVOLLEY.

MEMBRES: - Mme MEKONG Octavie, FECAVOLLEY ;
- M. KITCHAMBIA Pascal, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. MPESSA Gaspard, Cadre/CT/MINSEP ;
- M. BALOG DE YAMB Joseph, Cadre/SG / MINSEP ;
- Mme BEMMO SIMO Victoire, Cadre/DEPCO/MINSEP ;
- M. BAYIHA Luc, Cadre/IGS/MINSEP ;
- M. FANGA Ronald, Cadre/DDSHN/MINSEP.

5. LA SOUS-COMMISSION TECHNIQUE D'ORGANISATION:

Elle est chargée de :

- l'organisation technique de la compétition ;
- la viabilisation et la matérialisation des infrastructures sportives nécessaires à l'évènement ;
- l'acquisition du matériel de compétition et des équipements sportifs destinés aux athlètes ;
- la coordination en relation avec la CAVB du secrétariat technique de la compétition.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: Mme AMBATTÀ Carole Nadine, FECAVOLLEY.

VICE-PRESIDENT : M. BENGÀ Albert Jean Jacques, SDPSP/MINSEP.

RAPPORTEURS: - M. BOUMTEKE ESSOMEY Anderson, FECAVOLLEY ;
- M. NKAKE Hervé Willy, CEA2/SIGIPES/MINSEP.

MEMBRES: - M. MAYIM Yves Marcel, FECAVOLLEY ;
- Mme NGON NTAME Victoire, FECAVOLLEY ;
- M. NJOYA ABDEL HABIL, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. LOYEM NANA Patrick, FECAVOLLEY ;
- Mme FEZET MENGA Arielle, FECAVOLLEY ;
- M. IBRAHIM SALLE, FECAVOLLEY ;

- M. DJANDA KAMDOUM Berlin Venceslas, FECAVOLLEY.

6. LA SOUS-COMMISSION SECRETARIAT ET TRADUCTION :

Elle est chargée de la saisie, de l'impression, de la reprographie et de la traduction dans les deux langues officielles des documents de la compétition.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: - M. MANDO Napoléon, Chef CELTRAD/MINSEP.

VICE-PRESIDENT: - M. NKOTH Simon Pierre, CELCOOP/DEPCO/MINSEP;
- M. TAMUO Henry, FECAVOLLEY.

RAPPORTEURS: - M. LYEB Edgard Clotaire, CEAI/CEP/DEPCO/MINSEP ;
- Mme EMONDO Nelly, FECAVOLLEY;

MEMBRES: - M. ZOUA MEFOE Ulrich, CEA/CELSUI/MINSEP;
- M. MOFOR PENZINJEM Valentine, CEA/SIGIPES/MINSEP ;
- Mme NYAME MVOUAMA NDOUNDOU Valentine Ariane, FECAVOLLEY ;
- Mme KAGNIA Lolita, Cadre/CELTRAD/MINSEP ;
- M. EDIMO MATIKE David Stéphane, Cadre/CELSUI/MINSEP ;
- M. OKALA ELOMO Louis, Cadre/SDACL/MINSEP ;
- Mme NGOUMOU Epse EREBE Jeanine, Cadre/CELTRAD/MINSEP ;
- Mme MBONG MANGA Mireille, Cadre/DAJ/MINSEP.

7. LA SOUS-COMMISSION ACCUEIL ET PROTOCOLE :

Elle est chargée :

- de l'accueil des délégations officielles étrangères, des membres du Comité d'Organisation Local et des autres invités ;
- de l'organisation de toutes les cérémonies protocolaires liées à la 21^{ème} édition du Championnat d'Afrique des Nations de Volley-ball Féminin.

Elle est composée ainsi qu'il suit:

PRESIDENT: M. SANGO Léon Godlife, DNSOS/MINSEP.

VICE-PRESIDENTS: - Le Représentant du Protocole MINREX ;
- Dr BADJECK Didier, FECAVOLLEY.

RAPPORTEURS: - M. NDZANA MVOGO Godefroy, Chef de protocole/MINSEP ;
- M. NGWESSE Ernest NGWESSE, CS/SDACL/DDSHN ;
- M. MEHITAMBOU FOULEFACK Mathurin, FECAVOLLEY.

MEMBRES :

- M. MOUELLE Samuel Désiré, SP/MINSEP ;
- M. NDAM Serge, FECAVOLLEY ;
- M. BEM Emmanuel, CEAI/CELCOOP/DEPCO/MINSEP.
- M. NDENGUE Hervé, FECAVOLLEY ;
- M. AMOUGOU ABENA Blaise Patrick, Cadre/DNSOS/MINSEP ;
- Mme BILON Pauline EDIMA, FECAVOLLEY ;
- M. ALINGA Achille, Sec.SG/MINSEP;
- Mme MISSI Bertille, FECAVOLLEY ;
- Mme NGAMBOU Eliane, CAB/MINSEP ;
- Mme POUAMOUN Caroline, CA/DNSOS.

8. LA SOUS-COMMISSION COMMUNICATION:

Elle est chargée de la collecte, du traitement et de la diffusion de toutes les informations relatives à l'organisation des diverses manifestations prévues avant, pendant et après l'événement.

Elle est composée ainsi qu'il suit:

PRESIDENT: M. NLOGA Gabriel, Chef CELCOM/MINSEP.

VICE-PRESIDENT: M. BAYAMACK Fritz, FECAVOLLEY.

RAPPORTEURS: - M. NCHE Sylvanus, CEAI/CELCOM/MINSEP ;
- M. FOUASGUE Serge, FECAVOLLEY.

MEMBRES: - M. ZO'ONA Samuel, CEA2/CELCOM/MINSEP ;
- M. EDZIGUI Stéphane, FECAVOLLEY ;
- M. TCHAPMI Christian, FECAVOLLEY ;
- M. BOUITHY Ezéchiél, CAB/MINSEP ;
- Mme KEGNE Judith, Cadre/CELCOM/MINSEP ;
- M. NGUIDATA David Daco, Cadre/CELCOM/MINSEP ;
- M. Jean AMSTRONG NDJOU'OU, FECAVOLLEY ;
- M. INDJECK Fils Daniel, FECAVOLLEY ;
- Mme BARAN A BISSENE Tatiana, Cadre/SDPSP/MINSEP ;
- M. MOLLUH Yves Raymond, FECAVOLLEY ;
- M. TCHINGANKONG Cyrille, FECAVOLLEY ;
- M. AYOUBA NSANGOU, FECAVOLLEY ;
- M. TAZOH Gédéon, FECAVOLLEY ;
- M. TEKE Julius, FECAVOLLEY ;
- M. BESSE Jean Cyriaque, FECAVOLLEY ;
- M. WELLEING DILIAN FENG, FECAVOLLEY ;
- M. BIYO BASSI Fabrice, FECAVOLLEY.

9. LA SOUS-COMMISSION MARKETING :

Elle est chargée :

- d'élaborer une stratégie marketing pour vendre l'évènement aux potentiels partenaires ;
- d'apprécier les principales offres et de faire des recommandations sur le visuel de l'évènement.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: Mme Liliane KOTTIN, FECAVOLLEY.

VICE-PRESIDENT: Dr NGANDO SANDJE Rodrigue, CC/DAJ/MINSEP ;

RAPPORTEURS: - M. NSANDEAU NLONTITI Louis Marie, FECAVOLLEY ;
- M. MBANKOLO Emmanuel, FECAVOLLEY ;

MEMBRES :

- M. Gildas SANDJO NDEUMEKO, FECAVOLLEY ;
- M. MAYO MOUANGUE, FECAVOLLEY ;
- Mme AMBATA ANDERA Josiane, FECAVOLLEY ;
- M. MEMBOU Joël, Cadre/CT/MINSEP ;
- Mme YILEGWO TESSO Dorette, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- Mme FOTSO Mabeauté, Cadre/IGS/MINSEP ;
- M. DJAMBOU-TIENTCHEU Patrice-Marcel, Cadre DNSOS/MINSEP.

10. LA SOUS-COMMISSION SECURITE:

Elle est chargée d'assurer le maintien de l'ordre, de la sécurité ainsi que de l'escorte des participants avant, pendant et après l'évènement.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT : Le Gouverneur de la Région du Centre.

VICE-PRESIDENTS: - Le Préfet du Mfoundi ;
- Le Colonel Pierre Marie Désiré MVIENA, FECAVOLLEY.

RAPPORTEURS: - Le Sous-préfet de Yaoundé 2 ;
- Le Sous-préfet de Yaoundé 5 ;
- M. BATINDEK Frank, FECAVOLLEY.

MEMBRES : - Le Représentant du MINDEF ;
- Le Représentant du SED ;

- Le Représentant du DGSN ;
- Le Représentant de la DGRE.
- M. FOCHIVE MOUANSIE Thierry, FECAVOLLEY;
- Mme OBONO MVOGO Mélanie, CAB/MINSEP ;
- M. ZOA Michel, FECAVOLLEY ;
- M. KOUAMO SANGO Gilles, Cadre CELINFO/MINSEP
- M. WIRNA Norbert, FECAVOLLEY ;
- M. DODO DOUGDJE David, CAB/MINSEP.

11. LA SOUS-COMMISSION ANIMATION ET ACTIVITES CULTURELLES :

Elle est chargée de l'animation et de l'organisation des activités culturelles.

Elle est composée ainsi qu'il suit:

PRESIDENT: M. TAMBA II Jean Louis, DDEP/MINSEP.

VICE-PRESIDENTS: - Mme NGO BATANG DONA Epse MANGA Anna, IPA1/IP/MINSEP ;
- M. BOUMTEKE ESSOMEY Anderson, FECAVOLLEY.

RAPPORTEURS: - M. YADASSI André, CSDA/DNSOS/MINSEP ;
- M. MBADAI MANG Egre, FECAVOLLEY.

MEMBRES: - Mme ONGHEMBANDJE Angeline, FECAVOLLEY ;
- M. NGOH MITAMBO Vincent, Cadre/DEPCO/MINSEP ;
- Mme HAMANI Sandrine, Cadre/DNSOS/MINSEP ;
- Mme ABOUENZI Inès Epse CADOZ, FECAVOLLEY ;
- Mme MPONGO Epse BELA FOUA, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. AKAMBA Martial, Cadre/IGS/MINSEP ;
- Mme DJOLBO Channelle, FECAVOLLEY ;
- M. DENA Balafar Ismael, FECAVOLLEY ;
- M. DJENGUE Emile, CAB/MINSEP.

12. LA SOUS-COMMISSION MEDICALE

Elle est chargée :

- de la couverture médicale de l'événement ;
- de la santé des athlètes, des officiels techniques et autres participants ainsi que des problèmes de contrôle antidopage avec le concours des experts de ce domaine ;
- d'examiner et de valider l'aptitude des athlètes qui prendront part à la compétition.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: Dr THOM Bolivar, SDMS/DDSHN/MINSEP.

VICE-PRESIDENTS: Dr MATIP Elias, FECAVOLLEY ;
Dr ADOUM AHMAT (CNOSC).

RAPPORTEURS: - Dr Germaine Doriane EBIANGUEMA, FECAVOLLEY ;
- Dr HASSAN BEN Bachir, FECAVOLLEY.

MEMBRES : - Dr MOUNA GAOU Benjamin, FECAVOLLEY ;
- Dr MONGO Armand Eric, FECAVOLLEY ;
- Dr ESSAMA Joseph, FECAVOLLEY ;
- Dr ESSOMBA Philippe Géraldin, FECAVOLLEY ;
- M. NYESSE Alain, CS/SDMS/MINSEP ;
- M. AMADOU GARA, Cadre/SDMS/DDSHN/MINSEP ;
- Mme NGUEMFOUO Yvette Fideline, Cadre/DEPCO/MINSEP ;
- Mme ASSOUGA née AVOMO Lydie, Cadre/SDMS/DDSHN/MINSEP ;
- M. LALAH Jean Pierre, Cadre/SDMS/DDSHN/MINSEP.

13. LA SOUS-COMMISSION COURRIER ET LIAISON:

Elle est chargée de distribuer le courrier relatif à la compétition et d'assurer la liaison entre la fédération et le Ministère des Sports et de l'Education Physique.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: Pr EKONGOLO MAKAKE Narcisse, SDACL/MINSEP.

VICE-PRESIDENT: M. AYOK OSSANGA, CC/SIGIPES/DAG/MINSEP.

RAPPORTEURS: - M. NANGMO Richard, CS/SDACL/MINSEP ;
- M. ZE OBAMA, CS/DDSHN/MINSEP.

MEMBRES : - Mme BEKOTO Angèle, CS/SDACL/MINSEP ;
- Mme MEZOM Madeleine, CB/SDACL/MINSEP;
- M. MEGNE FOKAM, Cadre /SDACL/MINSEP;
- Mme IROUME Carol, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. DEUTCHEU WENDE Emile, Cadre/DDSHN/MINSEP.

14. LA SOUS-COMMISSION PREPARATION ET SUIVI:

Elle est chargée :

- d'apprêter la logistique des réunions préparatoires et d'évaluation ;
- de tenir les minutes desdites réunions ;
- de suivre au quotidien l'état d'avancement des préparatifs de l'évènement ;
- de recenser toutes les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission Centrale d'Organisation et de proposer des solutions appropriées aux problèmes de toute nature relevés avant, pendant et après l'évènement ;
- de collecter et d'archiver toutes les données statistiques liées à la compétition.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

PRESIDENT: - M. WAFO Justin, SDRSIESHN /MINSEP.

VICE-PRESIDENT: M. EDZOA MEWOLI José, CELSUI /MINSEP ;

RAPPORTEURS: - M. OMGBA ONGOLA Jean Francis, CSESHN/MINSEP ;
- M. MBO'OTYA'A Martial, CS/DDSHN/MINSEP.

MEMBRES: - Mme ATEZAMBONG Carine, CBSOESHN/DDSHN/MINSEP;
- M. ONDOA ZANG Alain Claude, CB/DDSHN/MINSEP;
- M. TCHOFFO NATEMZEM Yves Patricia, Cadre/DDSHN/MINSEP;
- Mme MBOGOL Rosine, Cadre/DDSHN/MINSEP;
- Mme KATEING TAKAM Odette Valérie, Cadre/DDSHN/MINSEP;
- M. ELA EBODE Landry, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- Mme DA-NGOUNIA HAMADOU Elvira, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. MEMBOU NDJI Joël, Cadre/CTI/MINSEP ;
- M. MANGA ETABA Thierry, Cadre/CF/MINSEP ;
- M. MBELLA Bryan Slate, Cadre/DDSHN/MINSEP ;
- M. BEYEME Angelo, DDSHN/MINSEP ;
- Mme NDOUEYAP MOUCHILI Aimée, Cadre/DDSHN/MINSEP.

Article 4: (1) Le Président du Commission de Supervision générale peut faire appel, en cas de besoin, à toute autre personne en raison de sa compétence pour compléter le présent Comité d'Organisation Local.

(2) Sur autorisation préalable du Président de la Commission de Supervision générale, le Président de la Commission Centrale d'Organisation peut également faire appel à toute expertise extérieure jugée utile.

Article 5 (1) Les charges liées au fonctionnement du Comité d'Organisation Local de la 21^{ème} édition du Championnat d'Afrique des Nations de Volley-ball Féminin "**Cameroun 2023**" seront supportées par le budget du MINSEP.

(2) Les fonctions de membres des commissions et sous-commissions sont gratuites. Toutefois, ils peuvent prétendre à une indemnité dont le montant sera fixé par le Ministre des Sports et de l'Education Physique.

Article 6 - Le mandat du Comité prend fin dès le dépôt du rapport final. Ledit rapport sera déposé auprès du Ministre des Sports et de l'Education Physique 30 jours au plus tard après la fin de la compétition.

Article 7– La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- **ATCR :**
 - MINETAT-SG/IPR ;
 - SG IPM.
- **ATI :**
 - MINFIIDGB;
 - CFCIMINSEP;
 - PSIMINSEP-CONSUPE-MINT ;
 - FECAVOLLEY ;
 - Archives/Chrono.

**LE MINISTRE DES SPORTS ET
DE L'EDUCATION PHYSIQUE**



NARCISSE MOUELLE KOMBI

